

9 juin 2026

 **GATINEAU**

POUR

LA

VIE

Analyse de la capacité d'endettement

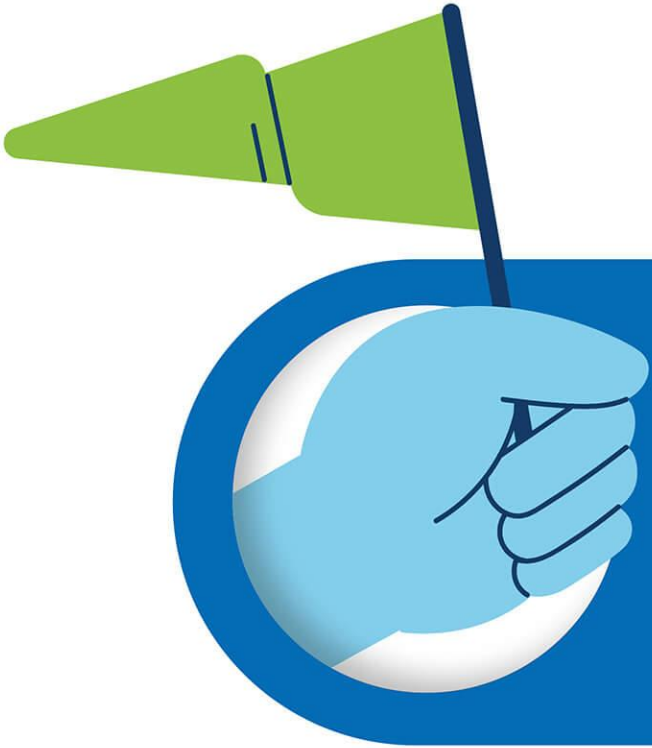


Objectif de présentation : information

Service des finances

Comité des finances

Objectifs de la présentation



INFORMATION ET ORIENTATION

Présenter divers scénarios d'utilisation de l'endettement versus le paiement au comptant

Expliquer les enjeux découlant de la maximisation des ratios d'endettement

Obtenir des orientations sur d'autres scénarios

Mise en contexte

La Ville de Gatineau a élaboré un plan financier à long terme (PFLT) dès les années 2010. Ce plan a été revu et mis à jour en juillet 2022 pour couvrir la période 2023-2032. Une fois par année, la Ville met à jour son plan décennal financier. Le dernier en date porte sur la période 2026-2035.

Le PFLT 2023-2032 a émis deux recommandations concernant les ratios d'endettement:

1. Limiter le ratio dette/revenu (budget) à un niveau de 1, tout en permettant un maximum de 1,25 pendant la durée du présent PFLT;
2. Limiter le ratio du service de la dette (intérêts et capital) à 15% du budget.

Le montant total budgété pour le PIVM en 2026 est de 324 M\$. Environ 194 M\$ proviennent de l'endettement, 111 M\$ du comptant (dont 21 M\$ proviennent du partenariat fiscal) et 19 M\$ des redevances de développements, du PGMR ou de règlements d'emprunt pour le projet de l'écocentre de l'ouest. Ces montants sont appelés à croître dans les années à venir.

Pour la période 2026-2035, il y a environ 390 M\$ approuvés pour des projets au bloc D (incluant le PIVP) qui seront financés par la dette.

Mise en contexte

Le plan décennal financier 2026-2035, incluant tous les blocs (dont les projets adoptés au bloc D), posait comme hypothèse pour un équilibre budgétaire, la hausse moyenne des taux de taxe de 4,8% pour le résidentiel et 5,8% pour le non-résidentiel sur la période 2027-2030. Les hausses anticipées sont respectivement de 3,0% et 4,0%.

Sur l'horizon 2027-2030, un déficit budgétaire cumulé de 52,7 M\$ est anticipé par le plan décennal 2026-2035, déficit qui sera révisé lors de l'établissement du plan décennal 2027-2036.

La dette nette, excluant la portion subventionnée, anticipée au 31 décembre 2026 s'élèvera à environ 615 M\$. La valeur approximative des projets à l'étude au Bloc D est de plus d'un milliard \$.

Afin de maintenir le taux de taxation et le niveau des services intacts, ainsi que de réaliser (rattraper) ses investissements dans les projets prévus au PIVM, au Bloc C (obligations légales) et au Bloc D, la Ville s'interroge sur le niveau d'endettement maximal qu'elle pourrait supporter sans nuire à sa situation financière actuelle et à venir.

Mise en contexte

Hausse du taux de taxe

Hausse de taxe prévue de 3,0 % / 4,0 % donc 3,4 % combinés

Moins les éléments qui seront de plus de 3,4 % au cours des prochaines années:

Taux transport en commun: La quote-part à la STO augmente de 4% par année ce qui est plus élevée que la hausse de taxe prévue

Taux service de dette nouvelle ville: Le service de dette augmentera considérablement dans les prochaines années à un % plus élevé que 3,4 %.

La balance de la hausse de 3,4 % servira à assumer la hausse des autres dépenses du budget de fonctionnement telles que les hausses de salaires selon les conventions collectives négociées (parfois aussi à plus de 3,4 %), les hausses de contrats, les nouvelles améliorations de services en lien avec les plans/programmes, les projets de développement (au bloc C, D et autres tel que l'écocentre de l'Ouest), la croissance de la ville, etc.

Constat: Il devient de plus en plus difficile de balancer le budget de fonctionnement avec une hausse de taxe qui demeure à 3,4 % combinée = déficit structurel

Plan de la présentation

- | | | |
|---|---|----------------------|
| 01 Considérations
légales et
financières | 03 Scénarios
d'endettement | 05 Conclusion |
| 02 Situation
actuelle | 04 Autres
considérations
importantes | 06 Annexes |

Considérations légales et financières



Considérations légales et financières

Aucune disposition dans la Loi sur la fiscalité municipale (LFM) ou la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux ne stipule un **plafond précis** pour le montant maximal d'emprunt ou de remboursement annuel de la dette (ex. : un ratio d'endettement ou de service de la dette).

Les municipalités doivent soumettre leurs données financières via des outils comme le **Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR)**, ce qui permet au MAMH d'évaluer si le service de la dette (remboursement annuel) compromet la santé financière et au gouvernement de produire des analyses.

Considérations légales et financières

Données financières	Gatineau	Montréal	Québec	Laval	Longueuil	Moyenne
Endettement ¹	0,67	1,60	0,93	0,83	0,83	0,97 %
Service de dette ²	7,4 %	16,6 %	15,6 %	9,0 %	7,3 %	11,18 %
Comptant ²	12,0 %	7,2 %	12,7 %	2,2 %	indéterminé	8,53 %
Investissement en infrastructures au budget de fonctionnement (service de dette + comptant)	19,4 %	23,8 %	28,3 %	11,2 %	indéterminé	19,7 %

¹ Profil financier des municipalités 2024-2025 (dette non consolidée de chaque municipalité sur les revenus de la municipalité)

² Budget 2026 des municipalités

La plupart des villes d'importance ont une politique d'endettement en vigueur. Par exemple, celle de Montréal limite, sauf exception, le niveau de la dette (directe et indirecte) nette à 100 % des revenus annuels et le ratio du service de la dette à la charge des contribuables à 16% des dépenses de fonctionnement. Québec vise une cible de dette nette consolidée inférieure à 70% des revenus de fonctionnement consolidés et un service de la dette inférieur à 10% des revenus de fonctionnement d'ici 2032.

Considérations légales et financières

- La seule limite imposée par le MAMH au montant d'emprunt porte sur le plafond maximal annuel applicable à un règlement parapluie (c-à-d. un règlement dont l'objet est décrit en termes généraux).

Le projet de loi no 79, sanctionné le 25 mars 2025, vient augmenter le plafond maximal annuel applicable à un règlement parapluie. Le pouvoir d'emprunt maximal passe de 0,25 % de la richesse foncière uniformisée à 1,5 %. Le nouveau plafond s'applique à tout règlement parapluie adopté le ou après le 25 mars 2025. (RFU de Gatineau en 2025= 62 MM\$).

Critères d'évaluation généraux:

- Capacité de rembourser la dette et de supporter les intérêts sur la durée de l'emprunt.
- Service de la dette = capital + intérêts des montants empruntés. Le service de la dette est taxé aux citoyens via le budget de fonctionnement, généralement dans l'année suivant l'emprunt.
- Situation financière solide – ratios d'endettement.
- Utilisation de l'endettement: le financement des investissements productifs (infrastructures, logements abordables,) peut justifier une dette élevée, à condition que les revenus actuels ou futurs couvrent les remboursements.

Considérations légales et financières

Critères d'évaluation généraux (suite):

- Ratio d'endettement: mesure le niveau total de la dette par rapport aux revenus. Évalue la soutenabilité à long terme de l'endettement global.
 - Une dette moins importante, mais avec des échéances rapprochées et avec des taux d'intérêt fluctuant à la hausse peut générer un service de dette élevé.
- Ratio du service de la dette: mesure la capacité actuelle de rembourser la dette et de supporter les intérêts sur la durée de l'emprunt. Un ratio élevé signifie qu'une grande partie des revenus est déjà engagée pour la dette, ce qui laisse moins de marge de manœuvre pour le financement des services courants.
 - Sensible aux variations de taux d'intérêt, aux échéances de remboursement et aux revenus imprévus : en situation de taux d'intérêt bas, le ratio peut fluctuer à la baisse. L'inverse est vrai.

Situation actuelle



Situation d'endettement actuelle et prévue



	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Dettes totale anticipée (millions)	615 \$	802 \$	1 033 \$	1 230 \$	1 318 \$	1 390 \$	1 409 \$	1 431 \$	1 455 \$	1 484 \$
Service de dette annuel anticipé (millions)	68 \$	80 \$	95 \$	110 \$	122 \$	127 \$	131 \$	135 \$	140 \$	146 \$
Surplus (déficit) anticipé au budget de fonctionnement (millions)	- \$	(16,1) \$	(14,7) \$	(12,9) \$	(9,0) \$	(0,9) \$	0,1 \$	2,4 \$	3,4 \$	3,1 \$
Indicateur dette / revenus	0,66	0,82	1,01	1,14	1,17	1,19	1,17	1,15	1,13	1,11
Indicateur service de dette / budget	7,4%	8,2%	9,3%	10,2%	10,8%	10,9%	10,9%	10,9%	10,9%	11,0%

La dette totale anticipée inclut les sommes prévues pour le financement des différents projets adoptés au bloc D.

Scénarios d'endettement



GATINEAU

Augmentation annuelle de la dette à hauteur des déficits
budgétaires anticipés de 2027 à 2030, paiement comptant inchangé

GATINEAU

Scénario 1

Réduction du comptant (en millions) Sur 20 ans	- \$
Emprunt en capital (en millions) Montant supplémentaire sur 20 ans	988 \$
Charge d'intérêts (en millions) Montant supplémentaire sur 20 ans	591 \$
Service de dette annuel (en millions) Montant supplémentaire après 20 ans	79 \$

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Dettes totales anticipées (millions)	615 \$	818 \$	1 080 \$	1 321 \$	1 461 \$	1 586 \$	1 658 \$	1 732 \$	1 810 \$	1 891 \$
Service de dette anticipé (millions)	68 \$	80 \$	96 \$	114 \$	129 \$	139 \$	147 \$	155 \$	164 \$	175 \$
Surplus (déficit) anticipé au budget de fonctionnement (millions)	- \$	(16,1) \$	(14,7) \$	(12,9) \$	(9,0) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Indicateur dette / revenus	0,66	0,84	1,05	1,22	1,29	1,35	1,36	1,37	1,38	1,39
Indicateur service de dette / budget	7,4%	8,2%	9,4%	10,5%	11,4%	11,8%	12,0%	12,2%	12,5%	12,8%
Impact sur la hausse de taxes R (3,0 % base +) et NR (4,0 % base +)	0,00%	0,00%	0,18%	0,34%	0,46%	0,54%	0,53%	0,51%	0,50%	0,49%

Note: La hausse du service de dette se poursuivra pendant 20 ans, soit jusqu'en 2047, dépassant potentiellement l'indicateur de 15%, car les emprunts doivent être récurrents pour le budget.

Augmentation annuelle de la dette à hauteur de 5 M\$, paiement comptant ajusté en conséquence



Scénario 2

Réduction du comptant (en millions) Sur 20 ans	160 \$
Emprunt en capital (en millions) Montant supplémentaire sur 20 ans	100 \$
Charge d'intérêts (en millions) Montant supplémentaire sur 20 ans	60 \$
Service de dette annuel (en millions) Montant supplémentaire après 20 ans	8 \$

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Dette totale anticipée (millions)	615 \$	807 \$	1 043 \$	1 245 \$	1 338 \$	1 415 \$	1 439 \$	1 466 \$	1 495 \$	1 529 \$
Service de dette anticipé (millions)	68 \$	80 \$	96 \$	111 \$	123 \$	129 \$	133 \$	137 \$	143 \$	149 \$
Indicateur dette / revenus	0,66	0,83	1,02	1,16	1,19	1,21	1,19	1,18	1,16	1,15
Indicateur service de dette / budget	7,4%	8,2%	9,3%	10,3%	11,0%	11,0%	11,1%	11,0%	11,1%	11,2%
Impact sur la hausse de taxes R (3,0 % base +) et NR (4,0 % base +)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Note: La hausse du service de dette se poursuivra pendant 20 ans, soit jusqu'en 2047, dépassant potentiellement l'indicateur de 15%, car les emprunts sont récurrents. Aucun impact sur les taxes, car la hausse du service de dette est compensée par la réduction du paiement comptant.

Augmentation annuelle de la dette à hauteur de 10 M\$, paiement comptant ajusté en conséquence



Scénario 3

Réduction du comptant (en millions) Sur 20 ans	320 \$
Emprunt en capital (en millions) Montant supplémentaire sur 20 ans	200 \$
Charge d'intérêts (en millions) Montant supplémentaire sur 20 ans	120 \$
Service de dette annuel (en millions) Montant supplémentaire après 20 ans	16 \$

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Dette totale anticipée (millions)	615 \$	812 \$	1 053 \$	1 260 \$	1 358 \$	1 440 \$	1 469 \$	1 501 \$	1 535 \$	1 574 \$
Service de dette anticipé (millions)	68 \$	80 \$	96 \$	112 \$	124 \$	130 \$	135 \$	140 \$	146 \$	153 \$
Indicateur dette / revenus	0,66	0,83	1,03	1,17	1,21	1,24	1,22	1,20	1,19	1,18
Indicateur service de dette / budget	7,1%	8,2%	9,4%	10,4%	11,1%	11,2%	11,2%	11,2%	11,3%	11,4%
Impact sur la hausse de taxes R (3,0 % base +) et NR (4,0 % base +)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Note: La hausse du service de dette se poursuivra pendant 20 ans, soit jusqu'en 2047, dépassant potentiellement l'indicateur de 15%, car les emprunts sont récurrents. Aucun impact sur les taxes, car la hausse du service de dette est compensée par la réduction du paiement comptant.

Conversion du paiement comptant en service de la dette à hauteur de 100M\$/an



Scénario 4

Réduction du comptant (en millions) Sur 20 ans	2 000 \$
Emprunt en capital (en millions) Montant supplémentaire sur 20 ans	1 245 \$
Charge d'intérêts (en millions) Montant supplémentaire sur 20 ans	755 \$
Service de dette annuel (en millions) Montant supplémentaire après 20 ans	100 \$

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Dette totale anticipée (millions)	615 \$	2 047 \$	2 278 \$	2 475 \$	2 563 \$	2 635 \$	2 654 \$	2 676 \$	2 700 \$	2 729 \$
Service de dette anticipé (millions)	68 \$	80 \$	195 \$	210 \$	222 \$	227 \$	231 \$	235 \$	240 \$	246 \$
Indicateur dette / revenus	0,66	2,10	2,22	2,30	2,28	2,26	2,20	2,15	2,09	2,05
Indicateur service de dette / budget	7,4%	8,2%	19,0%	19,5%	19,7%	19,5%	19,2%	18,8%	18,6%	18,5%
Impact sur la hausse de taxes R (3,0 % base +) et NR (4,0 % base +)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Note: Aucun impact sur les taxes, car la hausse du service de dette est compensée par la réduction du paiement comptant.

Conversion du paiement comptant en service de la dette pour atteindre la moyenne des autres grandes municipalités

Scénario 5

Réduction du comptant (en millions)	660 \$
Sur 20 ans	
Emprunt en capital (en millions)	411 \$
Montant supplémentaire sur 20 ans	
Charge d'intérêts (en millions)	249 \$
Montant supplémentaire sur 20 ans	
Service de dette annuel (en millions)	33 \$
Montant supplémentaire après 20 ans	

Données financières	Gatineau	Montréal	Québec	Laval	Longueuil	Moyenne
Endettement ¹	0,67	1,60	0,93	0,83	0,83	0,97 %
Service de dette ²	7,4 %	16,6 %	15,6 %	9,0 %	7,3 %	11,18 %
Comptant ²	12,0 %	7,2 %	12,7 %	2,2 %	indéterminé	8,53 %

On réduit le paiement comptant à la hauteur de la moyenne des grandes villes (2026 = 8,53% du budget de 925,6M = 78M). Le budget des paiements comptant pour 2026 était de 111M donc une réduction de 33M.

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Dette totale anticipée (millions)	615 \$	1 213 \$	1 444 \$	1 641 \$	1 729 \$	1 801 \$	1 820 \$	1 842 \$	1 866 \$	1 895 \$
Service de dette anticipé (millions)	68 \$	80 \$	128 \$	143 \$	155 \$	160 \$	164 \$	168 \$	173 \$	179 \$
Indicateur dette / revenus	0,66	1,24	1,41	1,53	1,54	1,55	1,51	1,48	1,45	1,42
Indicateur service de dette / budget	7,1%	8,2%	12,5%	13,3%	13,8%	13,7%	13,6%	13,5%	13,4%	13,4%
Impact sur la hausse de taxes R (3,0 % base +) et NR (4,0 % base +)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Note: Aucun impact sur les taxes, car la hausse du service de dette est compensée par la réduction du paiement comptant.

Augmentation annuelle de la dette à hauteur des déficits budgétaires anticipés et maintien de l'indicateur d'endettement à maximum 1,25

Scénario 6

Réduction du comptant (en millions) Sur 20 ans	516 \$
Emprunt en capital (en millions) Montant supplémentaire sur 20 ans	322 \$
Charge d'intérêts (en millions) Montant supplémentaire sur 20 ans	194 \$
Service de dette annuel (en millions) Montant supplémentaire après 20 ans	26 \$

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Dette totale anticipée (millions)	615 \$	818 \$	1 065 \$	1 278 \$	1 382 \$	1 470 \$	1 505 \$	1 543 \$	1 584 \$	1 629 \$
Service de dette anticipé (millions)	68 \$	80 \$	96 \$	114 \$	129 \$	139 \$	147 \$	155 \$	164 \$	175 \$
Surplus (déficit) anticipé au budget de fonctionnement (millions)	- \$	(16,1) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Indicateur dette / revenus	0,66	0,84	1,04	1,18	1,22	1,25	1,23	1,22	1,21	1,20
Indicateur service de dette / budget	7,4%	8,2%	9,4%	10,5%	11,4%	11,8%	12,0%	12,2%	12,5%	12,8%
Impact sur la hausse de taxes R (3,0 % base +) et NR (4,0 % base +)	0,00%	0,00%	0,18%	0,34%	0,46%	0,54%	0,53%	0,51%	0,50%	0,49%

Note: Seulement le déficit anticipé de 2027 à 16,1 M\$ pourra être compensé sur 20 ans (total de 322 M\$ d'emprunt) afin de respecter l'indicateur de 1,25 (les déficits anticipés des années 2028 à 2030 ne pourront pas être compensés). La hausse du service de dette se poursuivra pendant 20 ans, soit jusqu'en 2047, dépassant potentiellement l'indicateur de 15%, car les emprunts doivent être récurrents pour le budget.

Augmentation de la dette en respect de l'indicateur d'endettement à maximum 1,25 par réduction du paiement comptant



Scénario 7

Réduction du comptant (en millions) Sur 20 ans	114 \$
Emprunt en capital (en millions) Montant supplémentaire sur 20 ans	70 \$
Charge d'intérêts (en millions) Montant supplémentaire sur 20 ans	44 \$
Service de dette annuel (en millions) Montant supplémentaire après 20 ans	5,7 \$

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Dette totale anticipée (millions)	615 \$	852 \$	1 103 \$	1 300 \$	1 388 \$	1 460 \$	1 479 \$	1 501 \$	1 525 \$	1 554 \$
Service de dette anticipé (millions)	68 \$	80 \$	99 \$	116 \$	127 \$	133 \$	137 \$	140 \$	146 \$	152 \$
Indicateur dette / revenus	0,66	0,87	1,08	1,21	1,23	1,25	1,23	1,20	1,18	1,17
Indicateur service de dette / budget	7,4%	8,2%	9,7%	10,7%	11,3%	11,4%	11,3%	11,3%	11,3%	11,4%
Impact sur la hausse de taxes R (3,0 % base +) et NR (4,0 % base +)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Note: Aucun impact sur les taxes, car la hausse du service de dette est compensée par la réduction du paiement comptant.

Augmentation de la dette en respect de l'indicateur du service de la dette à maximum 15% par réduction du paiement comptant



Scénario 8

Réduction du comptant (en millions) Sur 20 ans	942 \$
Emprunt en capital (en millions) Montant supplémentaire sur 20 ans	586 \$
Charge d'intérêts (en millions) Montant supplémentaire sur 20 ans	356 \$
Service de dette annuel (en millions) Montant supplémentaire après 20 ans	47 \$

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Dette totale anticipée (millions)	615 \$	1 388 \$	1 619 \$	1 816 \$	1 904 \$	1 976 \$	1 995 \$	2 017 \$	2 041 \$	2 070 \$
Service de dette anticipé (millions)	68 \$	80 \$	142 \$	157 \$	169 \$	174 \$	178 \$	182 \$	187 \$	193 \$
Indicateur dette / revenus	0,66	1,42	1,58	1,69	1,69	1,70	1,65	1,62	1,58	1,55
Indicateur service de dette / budget	7,1%	8,2%	13,9%	14,6%	15,0%	14,9%	14,8%	14,6%	14,5%	14,5%
Impact sur la hausse de taxes R (3,0 % base +) et NR (4,0 % base +)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Note: Aucun impact sur les taxes, car la hausse du service de dette est compensée par la réduction du paiement comptant.

Sommaire des scénarios et impacts



Scénario 1: Augmentation annuelle de la dette à hauteur des déficits budgétaires anticipés de 2027 à 2030, paiement comptant inchangé

Scénario 2: Augmentation annuelle de la dette à hauteur de 5 M\$, paiement comptant ajusté en conséquence

Scénario 3: Augmentation annuelle de la dette à hauteur de 10 M\$, paiement comptant ajusté en conséquence

Scénario 4: Conversion du paiement comptant en service de la dette à hauteur de 100M\$/an

Scénario 5: Conversion du paiement comptant en service de la dette pour atteindre la moyenne des autres grandes municipalités

Scénario 6: Augmentation annuelle de la dette à hauteur des déficits budgétaires anticipés et maintien de l'indicateur d'endettement à maximum 1,25

Scénario 7: Augmentation de la dette en respect de l'indicateur d'endettement à maximum 1,25 par réduction du paiement comptant

Scénario 8: Augmentation de la dette en respect de l'indicateur du service de la dette à maximum 15% par réduction du paiement comptant

Impacts	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	Scénario 5	Scénario 6	Scénario 7	Scénario 8
Réduction du comptant (en millions)								
Sur 20 ans	- \$	160 \$	320 \$	2 000 \$	660 \$	516 \$	114 \$	942 \$
Emprunt en capital (en millions)								
Montant supplémentaire sur 20 ans	988 \$	100 \$	200 \$	1 245 \$	411 \$	322 \$	70 \$	586 \$
Charge d'intérêts (en millions)								
Montant supplémentaire sur 20 ans	591 \$	60 \$	120 \$	755 \$	249 \$	194 \$	44 \$	356 \$
Service de dette annuel (en millions)								
Montant supplémentaire après 20 ans	79 \$	8 \$	16 \$	100 \$	33 \$	26 \$	6 \$	47 \$
Ratio d'endettement (dette / revenus)	1,39	1,21	1,24	2,30	1,55	1,25	1,25	1,70
Ratio du service de dette (service de dette / budget)	12,8%	11,2%	11,4%	19,7%	13,8%	12,8%	11,4%	15,0%
Impact sur la hausse de taxes R (3,0 % base +) et NR (4,0 % base +) sur 10 ans	3,54%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	3,54%	0,00%	0,00%

Quartier général de la police – Scénario endettement 20 ans



Emprunt en capital (en millions)	151 \$
Montant supplémentaire sur 20 ans	
Charge d'intérêts (en millions)	92 \$
Montant supplémentaire sur 20 ans	
Service de dette total à ajouter (en millions)	12,2 \$
Montant supplémentaire après 20 ans	

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Service de dette anticipé (millions)	68 \$	80 \$	95 \$	110 \$	122 \$	127 \$	131 \$	135 \$	140 \$	146 \$
Indicateur service de dette / budget	7,4%	8,2%	9,3%	10,2%	10,8%	10,9%	10,9%	10,9%	10,9%	11,0%
Impact sur la hausse de taxes R (3,0 % base +) et NR (4,0 % base +)	0,00%	0,11%	0,56%	0,54%	0,33%	0,12%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Besoins en hausse de taxes pour balancer le budget annuel selon le plan décennal 2026-2035	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Hausse résidentielle	3,00%	5,30%	5,00%	4,70%	4,10%	3,00%	2,90%	2,60%	2,50%	2,50%
Hausse non résidentielle	4,00%	6,30%	6,00%	5,70%	5,10%	4,00%	3,90%	3,60%	3,50%	3,50%

Note: Scénario déjà inclus au plan décennal 2026-2035. La hausse de taxes en lien avec la hausse du service de dette est incluse dans les projections. Coût total 243 M\$ dont 151 M\$ de capital et 92 M\$ d'intérêts.

Quartier général de la police – Scénario endettement 30 ans



Emprunt en capital (en millions)	151 \$
Montant supplémentaire sur 30 ans	
Charge d'intérêts (en millions)	145 \$
Montant supplémentaire sur 30 ans	
Service de dette total à ajouter (en millions)	9,9 \$
Montant supplémentaire après 30 ans	

Hausse de 53 M\$ comparativement au scénario du 20 ans

Baisse de 2,3 M\$ pour les 20 premières années comparativement au scénario du 20 ans

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Service de dette anticipé (millions)	68 \$	80 \$	94 \$	108 \$	120 \$	125 \$	129 \$	132 \$	138 \$	144 \$
Indicateur service de dette / budget	7,4%	8,2%	9,2%	10,1%	10,7%	10,7%	10,7%	10,7%	10,7%	10,8%
Impact sur la hausse de taxes R (3,0 % base +) et NR (4,0 % base +)	0,00%	0,09%	0,45%	0,44%	0,26%	0,10%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Baisse de l'impact sur les taxes comparativement au scénario 20 ans	0,00%	-0,02%	-0,10%	-0,10%	-0,07%	-0,02%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Besoins en hausse de taxes pour balancer le budget annuel selon le plan décennal 2026-2035	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Hausse résidentielle	3,00%	5,30%	5,00%	4,70%	4,10%	3,00%	2,90%	2,60%	2,50%	2,50%
Hausse non résidentielle	4,00%	6,30%	6,00%	5,70%	5,10%	4,00%	3,90%	3,60%	3,50%	3,50%

Besoins en hausse de taxes pour balancer le budget annuel - révisé selon scénario	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Hausse résidentielle	3,00%	5,28%	4,90%	4,60%	4,03%	2,98%	2,90%	2,60%	2,50%	2,50%
Hausse non résidentielle	4,00%	6,28%	5,90%	5,60%	5,03%	3,98%	3,90%	3,60%	3,50%	3,50%

Note: Coût total 296 M\$ dont 151 M\$ de capital et 145 M\$ d'intérêts (+53 M\$)

Quartier général de la police – Scénario endettement 40 ans



Emprunt en capital (en millions) Montant supplémentaire sur 30 ans	151 \$
Charge d'intérêts (en millions) Montant supplémentaire sur 30 ans	202 \$
Service de dette total à ajouter (en millions) Montant supplémentaire après 30 ans	8,8 \$

Hausse de 110 M\$ comparativement au scénario du 20 ans

Baisse de 3,4 M\$ pour les 20 premières années comparativement au scénario du 20 ans

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Service de dette anticipé (millions)	68 \$	80 \$	94 \$	108 \$	119 \$	124 \$	128 \$	131 \$	137 \$	143 \$
Indicateur service de dette / budget	7,4%	8,2%	9,2%	10,0%	10,6%	10,6%	10,6%	10,6%	10,6%	10,7%
Impact sur la hausse de taxes R (3,0 % base +) et NR (4,0 % base +)	0,00%	0,08%	0,40%	0,39%	0,23%	0,09%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Baisse de l'impact sur les taxes comparativement au scénario 20 ans	0,00%	-0,03%	-0,15%	-0,15%	-0,10%	-0,03%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Besoins en hausse de taxes pour balancer le budget annuel selon le plan décennal 2026-2035	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Hausse résidentielle	3,00%	5,30%	5,00%	4,70%	4,10%	3,00%	2,90%	2,60%	2,50%	2,50%
Hausse non résidentielle	4,00%	6,30%	6,00%	5,70%	5,10%	4,00%	3,90%	3,60%	3,50%	3,50%

Besoins en hausse de taxes pour balancer le budget annuel - révisé selon scénario	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Hausse résidentielle	3,00%	5,27%	4,85%	4,55%	4,00%	2,97%	2,90%	2,60%	2,50%	2,50%
Hausse non résidentielle	4,00%	6,27%	5,85%	5,55%	5,00%	3,97%	3,90%	3,60%	3,50%	3,50%

Note: Coût total 353 M\$ dont 151 M\$ de capital et 202 M\$ d'intérêts (+110 M\$)

Sommaire des scénarios du Quartier général de la police et constats



Impacts	Scénario 20 ans	Scénario 30 ans	Scénario 40 ans
Emprunt en capital (en millions)			
Montant supplémentaire	151 \$	151 \$	151 \$
Charge d'intérêts (en millions)			
Montant supplémentaire	92 \$	145 \$	202 \$
Service de dette annuel (en millions)			
Montant supplémentaire	12,2 \$	9,9 \$	8,8 \$
Ratio du service de dette (service de dette / budget) le + élevé sur 10 ans (plan décennal)	11,0%	10,8%	10,7%
Impact total sur la hausse de taxes R (3,0 % base +) et NR (4,0 % base +) sur 10 ans (plan décennal)	1,65%	1,34%	1,20%

Constats :

- Hausse significative de la charge d'intérêts
- Baisse de l'impact annuel sur le budget de fonctionnement

Autres considérations importantes



GATINEAU

Considérations importantes

- Augmenter la dette alourdirait le service de la dette et réduirait la flexibilité budgétaire pour les imprévus (hausse des taux, inflation au niveau des dépenses courantes, récession et baisse des transferts provinciaux (le paiement comptant inclut le partenariat fiscal), catastrophes naturelles – inondations, etc.).
- La hausse des ratios d'endettement pourrait occasionner une hausse éventuelle du taux d'emprunt (même si la ville n'a pas encore de cote de crédit).
- Augmentation du retard dans le rattrapage du financement du maintien des actifs (1 470 M\$ en 2021) si l'utilisation de la dette est orientée vers d'autres projets ou activités. Le déficit d'entretien va croître.
 - L'utilisation de l'endettement pour devancer les travaux de maintien des actifs a pour avantage de limiter la hausse des coûts induite par l'inflation (ex.: moyenne de 8,35% entre 2021 et 2024) et la dégradation accrue de ces actifs qui imposent leur remplacement hâtif (impact sur le Bloc D). Les économies induites par le devancement des travaux pourraient compenser partiellement (ou totalement selon l'évolution de l'inflation) les coûts d'intérêts à supporter. L'impact sur la qualité de vie et les coûts générés par ailleurs par la vétusté des actifs est aussi à considérer. Ceci doit être considéré en comparaison avec la capacité de la ville à réaliser les travaux requis pour les sommes qui seraient empruntées.

Considérations importantes (suite)

- Même avec l'utilisation de la dette potentielle en entier pour le PIVM, la perte de réalisation au niveau du comptant est significative sur une période de 20 ans. La capacité de 100 M\$ sur 20 ans (scénario 4), soit 2 G\$, sera réduite significativement, contrevenant aux recommandations du PFLT visant à combler le déficit d'investissement pour le maintien des actifs. Le montant investi au PIVM serait de 1,245 G\$ sur 20 ans. En maintenant un investissement de 100 M\$ / an au PIVM, le montant de 250 M\$ par année sera réduit à partir de l'année 13 (soit 2029 dans l'exemple ci-dessous). La capacité de 755 M\$ perdue étant utilisée pour le paiement des intérêts sur la dette.

	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	Total
Actuel	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	5 000
Révisé	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	195	150	150	150	150	150	150	150	4 245

- Le PIVM 2027-2031 comporte déjà une planification moyenne de 250 M\$ par année, il n'est donc pas recommandé d'envisager de réduire le 100 M\$ prévu pour ces années.
- La capacité de réalisation actuelle du PIVM n'atteint pas le 250 M\$ par année. Il est donc difficile d'envisager une hausse du financement au-delà de 250 M\$.

Considérations importantes (suite)

- La capacité supplémentaire d'endettement ne viendra pas améliorer la capacité du Bloc D car elle réduit déjà la capacité au PIVM.
- La réalisation plus rapide des investissements au Bloc D ou au PIVM aura un effet significatif sur la réserve cycle de vie qui devra aussi être augmentée en conséquence plus rapidement.
- La réalisation plus rapide de travaux implique soit:
 - l'embauche de ressources temporaires et donc une diminution de la capacité pour payer les travaux.
 - la disponibilité de contractants et une potentielle hausse des coûts pour pallier la demande grandissante de la ville.
- Les projets du Bloc D se déroulent sur plusieurs années, nous exposant à une hausse imprévue des coûts, hausse qui ne pourrait plus être compensée par la dette si nous sommes déjà à pleine capacité.
- Le paiement comptant annuel est composé d'éléments difficilement transférables comme source de financement pour le budget de fonctionnement vu leur nature ou leur volatilité. Voici les éléments les plus importants:
 - 55,3 M\$ Fonds dédiés aux infrastructures financé par la taxe dédiée aux infrastructures
 - 21,5 M\$ Partenariat fiscal – subvention dont l'attribution est tributaire du gouvernement
 - 8,5 M\$ Réserve cycle de vie
 - 4,7 M\$ Fonds de roulement

Conclusion



Conclusion

- L'utilisation de l'endettement peut se justifier dans le cadre du financement d'investissements productifs (infrastructures, logements abordables) ou pour parer à des imprévus non récurrents, à condition que des revenus futurs couvrent les remboursements de la dette et des intérêts.
- Le plan financier à long terme 2023-2032 *Réconcilier besoins et moyens* a bien identifié et posé les jalons essentiels pour une saine gestion financière. Y déroger accroît le risque de mettre en péril cette saine gestion financière, surtout si le nécessaire exercice de conciliation des besoins et des moyens n'est pas réalisé.
- L'utilisation de la dette, considérant les impacts importants que cela induit, est à déconseiller sans une adéquation préalable de la capacité de réalisation des travaux et sans le nécessaire exercice de priorisation des actifs (projets) auxquels les montants des emprunts seront affectés graduellement.
- Le financement des déficits de fonctionnement par la dette est aussi à proscrire, car l'effet récurrent cumulatif affectera considérablement la capacité de la ville à fournir des services de qualité à ses citoyens en raison de la hausse du service de la dette induite. Cela conduirait irrévocablement à une hausse des taux de taxation (voir les scénarios 1 et 6).

**Merci pour votre
attention !**



GATINEAU

Annexes

Taux d'inflation dans le secteur de la construction au Québec (2021-2024)



Annexe 1

Année	Taux d'inflation moyen annuel (%) - Bâtiments résidentiels	Taux d'inflation moyen annuel (%) - Bâtiments non résidentiels	Taux d'inflation moyen annuel (%) - Ensemble du secteur	Facteurs principaux
2021	+10,5 %	+11,2 %	+10,8 %	Hausse des matériaux (bois +20 %, acier +15 %) due à la reprise post-COVID ; pénurie de main-d'œuvre (taux de vacance >5 %) et salaires en hausse (+4-6 % via CCQ).
2022	+12,0 % (record historique pour le Québec)	+12,5 % (record)	+12,3 %	Pic d'inflation énergétique et globale (IPC Québec à 6,8 %) ; perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ; heures travaillées record (210 M via CCQ).
2023	+7,6 %	+7,1 %	+7,4 %	Ralentissement des mises en chantier (-8,2 % au Québec) ; stabilisation des matériaux (acier -5 %) mais pression salariale persistante (vacances à 4,5 %, hausses +3-5 %).
2024	+2,8 % (estimation complète)	+3,0 %	+2,9 %	Alignement sur l'inflation générale (IPC Québec à 2,3 %) ; légère hausse due aux codes du bâtiment et négociations collectives (demande +18 % pour 2025) ; baisse de la demande (-13 % résidentiel en 2023, rebond +14,8 % en 2024).

Source: Statistique Canada, tableau 18-10-0276-01 (archivé en 2024) et 18-10-0289-01